

Programme pour l'achat de couches lavables

Dans le cadre de sa politique familiale, la Ville de Granby offre une aide financière aux nouveaux parents qui font le choix d'utiliser des couches lavables.

La couche jetable

Au Québec, 600 millions de couches jetables sont enfouies dans les dépotoirs. De quoi remplir environ 6 000 camions à ordures!

Près de 7 000 couches jetables sont nécessaires avant qu'un enfant soit propre, soit une tonne de déchets par enfant. Les couches jetables représentent le troisième constituant en importance dans les déchets urbains acheminés vers les lieux d'enfouissement.

Une couche jetable prend entre 300 et 500 ans à se décomposer.

Les couches lavables: le choix pratique, économique et écologique!

Oubliez les épingles à couche d'autrefois! Les modèles d'aujourd'hui sont munis de boutons-pression et de velcro pour une utilisation simple et efficace, sans compromis sur le confort.

Pourquoi opter pour les couches lavables?

- Confort supérieur grâce à une meilleure circulation de l'air;
- Apprentissage de la propreté facilité;
- Réduction des rougeurs et érythèmes fessiers;
- Économies d'environ 2 000 \$ par enfant;
- Diminution des déchets envoyés aux sites d'enfouissement;
- Protection des ressources naturelles;
- Réutilisables pour la fratrie;
- Plusieurs marques fabriquées ici, au Québec.

Un petit geste pour l'environnement, un grand pas pour votre famille!



Granby fait sa part pour la famille et l'environnement en offrant un programme d'aide financière pour l'utilisation des couches lavables.

Contribution de Granby	Conditions
50% du coût d'achat jusqu'à concurrence de 200 \$/enfant	• L'enfant doit être âgé entre 0 et 12 mois. • Le programme s'adresse à la population de Granby.
25% du coût d'achat jusqu'à concurrence de 200 \$/enfant	• L'enfant doit être âgé entre 12 et 24 mois. • Le programme s'adresse à la population de Granby.
75% du coût d'achat jusqu'à concurrence de 300 \$/enfant	• L'enfant doit être âgé entre 0 et 24 mois. • L'enfant est d'une naissance multiple (jumeaux, triplés...). • Le programme s'adresse à la population de Granby.

Comment profiter de cette aide?

Ce programme de subvention de la Ville de Granby est administré par La Maison des Familles de Granby et région. Avant de vous présenter pour remplir votre formulaire et déposer vos documents, veuillez prendre rendez-vous par téléphone au 450 776-2232.

Remplissez le formulaire de remboursement en prenant soin d'avoir avec vous les documents suivants :

- l'acte de naissance de votre enfant;
- une preuve de résidence (compte de taxes municipales ou scolaires, permis de conduire ou encore votre carte-loisirs);
- la facture originale datant de moins de 18 mois.

Dépenses admissibles:

- les couches de coton;
- les couches lavables, incluant celles de piscine;
- les doublures et les inserts;
- les couvre-couches imperméables.



LA MAISON
DES FAMILLES
DE GRANBY ET RÉGION

450 776-2232
mfgr.org